



NE NOUS LAISSONS PAS TROMPER !

G.E.P.P : UN PLAN DE LICENCIEMENT DÉGUISÉ

La direction nous vend une **Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)** soi-disant « intéressante ».

Mais dans les faits, **elle ne profite qu'à Unilever et n'indemnise que les départs**
Pour les autres, ce n'est rien d'autre qu'un **plan social masqué** !

Pourquoi nous ne signerons pas

- *Avec ou sans GEPP, la direction fera ce qu'elle voudra. Elle le fait déjà !*
- *Elle pourra donner une grosse enveloppe de départ à la tête du client, sans aucune transparence,*
- *La loi encadre le nombre de ruptures conventionnelles par an. Avec la GEPP, ce nombre devient illimité pendant 4 ans,*
- *Les changements de coefficients se feront comme d'habitude à la tête du client,*
- *Avec la baisse actuelle des volumes, pensez-vous vraiment que 78 suffiront si la tendance ne s'inverse pas ?*
- *Aujourd'hui un salarié non concerné peut facilement l'être demain.*
- *Cet accord nous lie les mains pour 4 ans, nous prive de toute prérogative et permet de passer d'un quota de 78 à potentiellement 150 départs.*

UNE DIRECTION DÉCONNECTÉE

La direction, complètement coupée de la réalité, **pousse déjà à un référendum...**
Certains font campagne à leur place.

Ne vous laissez pas berner par les quelques "petits avantages" mis en avant.

ATTENTION AUX CONSÉQUENCES !

Une fois l'usine vidée de ses salariés, que restera-t-il ?

Il est inacceptable que le salarié soit réduit à la seule variable d'ajustement au détriment de sa santé et aux profits des actionnaires.

Aucune garantie pour l'avenir

ENSEMBLE, REFUSONS CETTE GEPP DANGEREUSE !